

5^{ème} rencontre bistr'eau

09.06.2023

La Tuilerie à St Joseph de Rivière

RAPPEL DU CONTEXTE

Un rendez-vous « *Bistreaux* », c'est entre 20 et 40 personnes qui se retrouvent dans un lieu convivial pour discuter des problématiques de l'eau de leur territoire. Ce concept mis en place par les Amis du Parc de Chartreuse dans le cadre de la démarche « *L'eau, entre mémoire et devenir* » a connu un fort engouement à ses débuts (2010-2012) puis a évolué (pour la valorisation du label « *Rivière sauvage* ») vers un format plus classique d'intervention thématique dans une salle communale avec plus de difficulté à mobiliser du public (notamment en raison du Covid- 19).

Dans le cadre de l'AAP « *Eau et Participation citoyenne* » de l'AERMC, l'enjeu est donc de choisir 5 lieux accueillants pour l'organisation de débats citoyens autour d'une même accroche : « *Ça coule de source ? Tout savoir sur l'Eau en Chartreuse-Guiers !* ».

En revenant à ce format interactif et convivial qui a fait le succès des « *Bistr'Eaux* » à leurs débuts, les Amis du Parc souhaite réussir une meilleure appropriation citoyenne des enjeux locaux lié à la gestion de la ressource en eau et diffuser les bons comportements vis-à-vis de la protection des milieux aquatiques.

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Favoriser le dialogue local et l'appropriation citoyenne des enjeux de préservation de la ressource en eau
- Valoriser l'obtention en 2019 du Label « *Rivière sauvage* » sur la partie amont du Guiers mort
- Sensibiliser sur les problématiques de qualité et de gestion de la ressource en eau dans un contexte d'évolution climatique rapide.

PUBLICS CIBLES

Type de public	Modes de mobilisation	Ampleur approximative
Habitants et habitantes de Chartreuse	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Participation aux soirées Bistr'Eaux ➔ Engagements citoyens à agir 	Env. 20 pers par soirée = 100 pers
Elu.es municipaux	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Ouverture de la soirée ➔ Participation aux soirées Bistr'Eaux ➔ Partage des échanges en Conseil municipal 	Env. 2 élus par soirée = 10 pers
Experts de l'Eau (expertise scientifique ou d'usage)	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Intervention lors des soirées Bistr'Eaux ➔ Capitalisation collective de l'expérience 	1 à 2 experts par soirée = 10 pers
TOTAL = 120 pers touchées		

THEMATIQUE ABORDEE

« Zones humides : comment préserver ces espaces précieux ? »

DATE ET LIEU

La cinquième rencontre de cette édition 2022-2023 s'est déroulée à La Tuilerie de St Joseph de Rivière, le **vendredi 9 juin 2023 de 18h à 20h**, suivi d'un moment festif.

DEROULE DE LA SOIREE

Heure	Contenu	Qui
18h00	Accueil, Rappel du contexte, Présentation de la thématique et de la soirée	Delphine Marie Noelle
18h15	Introduction	Delphine
18h30	Intervention de Dominique Lopez-Pinot	CEN
19h15	Débats et questions	Tout le monde
19h45	Conclusion	Delphine
20h00	Moment festif / repas partagé + concert	Tout le monde



PRESENCE DES PARTICIPANTS

- 4 représentants les Amis du Parc
- 1 intervenant sur la thématique
- 1 personne du SIAGA
- 1 élue de St Christophe/Guiers
- 21 citoyens et citoyennes

COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE

1. Présentation de la soirée

Delphine Gonzalez

Marie-Noelle Gaujour

Accueil des participants.

Remerciements.

Introduction de la thématique :

La moitié des zones humides ont disparu au cours du siècle dernier. Pourtant, elles offrent de nombreux services !

Protéger les zones humides, c'est bon pour l'économie et l'attractivité des territoires.

Une grande diversité de zones humides existe, mais aussi des activités possibles dans ces zones (élevage, loisirs, découverte de la nature, ...).

C'est dans ce cadre-là que nous allons aborder, ce soir, l'importance des zones humides.

2. Introduction

Delphine

Questions posées aux citoyens et citoyennes présent.es :

▪ Selon vous, qu'est-ce qu'une zone humide ?

Selon le code de l'environnement, les zones humides sont des « terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire, ou dont la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année ».

Les zones humides sont indispensables à l'équilibre de notre écosystème et jouent un rôle crucial dans l'atteinte des objectifs de développement durable fixé par les Nations Unies.

A l'échelle mondiale, plus d'1 milliard d'humains dépendent directement des zones humides pour vivre.

▪ Quelles sont les avantages d'une zone humide ?

Les participants ont été invités à noter sur un post-it ce qu'ils pensaient être comme les avantages d'une zone humide.

Voici les notions les + évoquées :

Capte la chaleur

Réserve d'eau

Biodiversité

Stockage de l'eau

Fraîcheur

Habitats

*Lutte contre le changement
climatique*



Les zones humides sont une solution fondée sur la nature car sont :

- Non seulement des puits de carbone plus efficaces que les forêts
- Mais aussi, des sources d'eau potable car possède des filtres naturels qui améliorent la qualité de l'eau
- Aussi un habitat pour la biodiversité : 40% de toutes les espèces vivent ou se reproduisent dans les zones humides
- Surtout, un rempart contre le dérèglement climatique (inondations, sécheresse, érosion du littoral)

Par conséquent, il est primordial de les protéger.

- **Combien de types de zones humides connaissez-vous ?** marais, marais salants, prairies humides, lacs, mares, ...

Passage d'une vidéo de l'Agence de l'eau pour comprendre ce que sont des zones humides, leurs divers avantages et diverses fonctions :

<https://veille-eau.com/videos/zones-humides-zones-utiles-agissons-agence-de-l-eau-rmc>

3. Intervention

Dominique LOPEZ-PINOT

Responsable filière Études, Projets et Travaux

Responsable scientifique

CEN - Conservatoire d'espaces naturels Isère - Avenir

Les missions du CEN

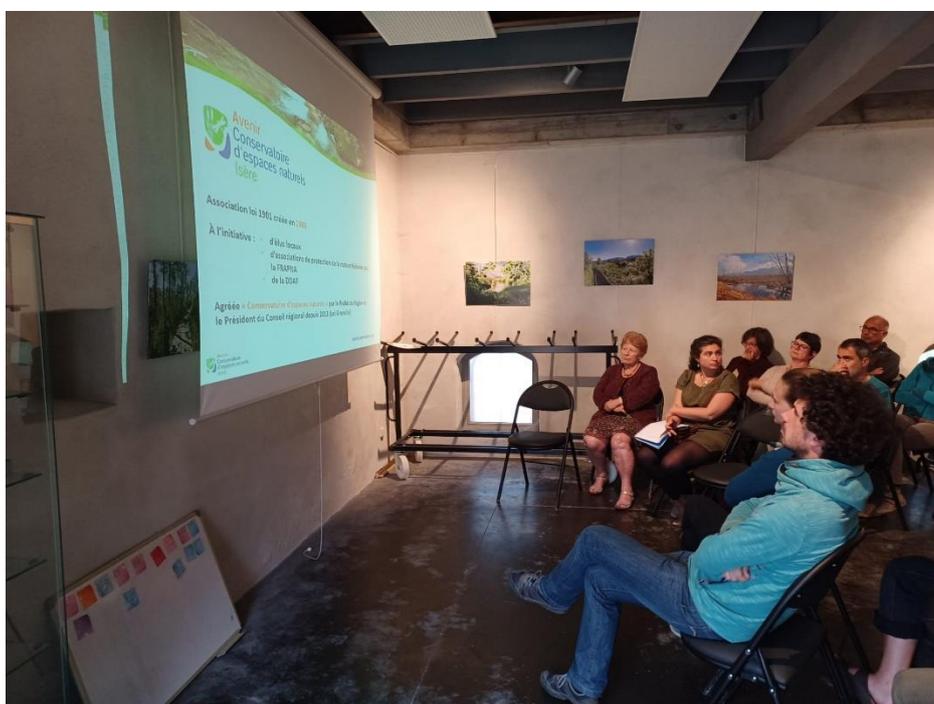
Éléments de contexte : de quoi parle-t-on ?

Les fonctions des zones humides

Etat des ZH et comment les préserver

Il existe différentes formes d'eau sur Terre, l'eau circule, c'est le cheminement du cycle de l'eau.

Les milieux aquatiques (différent de marins, faible taux de salinité) : les lacs, les cours d'eau les ZH, les marais, les nappes, constituent les écosystèmes aquatiques indispensables à la biodiversité pour se nourrir et se reproduire.



Les 3 critères pour avoir une ZH :

- de l'eau en quantité,
- de l'eau qui circule et/ou dans le sol, en horizontal ou vertical,
- de l'eau présente en permanence

Présence d'une végétation hygrophile spontanée

- habitats caractéristiques des ZH (selon la liste Annexe, arrêté du 24/06/2008)
- espèces végétales indicatrices des ZH (présence de + de 50% d'espèces hygrophiles mentionnées au tableau A de l'Annexe).

Un sol présentant des traits d'hydromorphie (critère pédagogique)

- Recherche d'indices à plusieurs cms dans le sol pour voir si l'eau circule (=carottes de sol indiquant une ZH)

On recherche en fait les traces du passage de l'eau dans les sols :

- Formation de tourbe (matière végétale peu décomposée qui s'accumule sur de grandes profondeurs, sols qualifiés « d'histosols » ou « sols tourbeux »,
- Présence de traces d'oxydo-réduction dans un sol minéral (si le sol est engorgé en permanence, le fer se présente sous sa forme réduite en condition d'anaérobie)

Les fonctions des ZH

Fonction hydrologique = ce sont des éponges naturelles qui reçoivent de l'eau, la stockent et la restituent, et par cette fonctionnalité, permettent :

- De réguler les crues et ralentir les débits en périodes pluvieuses → rôle de prévention dans la dimension des inondations,
- De recharger les nappes phréatiques,
- De servir de soutien d'étiage pour les cours d'eau en sécheresse

Fonction physique et biogéochimique = ce sont des filtres naturels qui :

- Contribuent au maintien et à l'amélioration de la qualité de l'eau et constituent ainsi des filtres épurateurs,
- Piègent et retiennent les sédiments, polluants, nutriments par les végétaux,
- Siègent de nombreuses réactions biogéochimiques liés à la présence de microorganismes dans le sol, sédiments, végétations → régulation des eaux

Fonction écologique = ce sont de véritables réservoirs de biodiversité :

- Accueillent des habitats spécifiques et de nombreuses espèces dont des espèces qui leur sont inféodés, habitas patrimoniaux,
- Support de biodiversité important offrant des zones d'alimentation, de reproduction, d'abri, de refuge, de repos → fonctions vitales permettant d'assurer une multitude d'espèces

Les services rendus

- ✓ Régulation du climat : les ZH sont les + importants Puits de Carbone naturels (les tourbières ne couvrent que 3% de la surface terrestre, mais stockent deux fois + de carbone que les forêts, qui elles représentant 30% de la surface terrestre)
- Rôle de régulateur
- Rôle d'atténuateur des effets

- ✓ Production de biens et services :
- En lien avec leurs fonctions
- Production de matières végétales, animales, ... Mais aussi des valeurs économiques (ex : agriculture, pâturages), touristiques (ex : havre de paix, balades), récréatives (ex : pêche, chasse), culturelles (ex : découverte), patrimoniales (ex : sensibilisation), éducatives (ex : sorties de classe), scientifiques (ex : études et analyse), santé humaine.

Etat/constats actuels

Au niveau mondial, 64% des ZH de la planète ont disparu depuis 1900

En France, c'est 50% de la surface des ZH.

A cause de quoi ?

- Urbanisation, remblaiement,
- Quantité : captage, fossés, drainage, assèchement volontaire (moustiques),
- Qualité : eutrophisation, pollution,
- Boisement artificiel,
- Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) : ex, la renouée du Japon, très présente en Chartreuse, qui ne laisse pas la place à la faune et flore existantes naturellement auparavant,
- Changement Climatique : modification des usages, augmentation des prélèvements, augmentation de l'évapotranspiration, baisse des nappes phréatiques, ...

Règlementation

Objectif : éviter leur destruction

- Loi sur l'eau (1992) = pour une gestion équilibrée de la ressource en eau,
- Loi sur l'eau et les milieux aquatiques (2006),
- Code de l'environnement (loi pour la reconquête de la biodiversité – 2016),
- Directive Européenne Cadre sur l'eau adoptée en 2000 par l'UE (LEMA : loi sur l'eau et les milieux aquatiques) → la France applique les principes fondamentaux via le SDAGE

Inventaire des ZH en Isère (2022)

Il couvre 6,5% de la surface du département

On continue à perdre des ZH au niveau départemental, mais bien - rapidement ces dernières années, il est aussi très difficile de compenser et remplacer une ZH (restaurer, créer des surfaces agricoles, agrandir).



4. Débats et questions

Tout le monde

Quelques questions ont été posées par les citoyens qui cherchaient à approfondir le sujet, notamment sur la notion de compensation, vaste sujet...

Comment faire pour restaurer les ZH ?

→ Les 3 mots d'ordre : Eviter/Réduire/Compenser

Est-ce qu'on a mesuré l'efficacité/temps de ces compensations réalisées ?

Ça dépend du contexte, on a des données grâce à l'agence de l'eau.

Par ex, en Chautagne, certaines prairies étaient drainées → gros travail d'acquisition, de rebouchage, travailler les plaines pour ensuite égrainer et réintroduire des espèces végétales

Des indicateurs de biodiversité présents : nouvelles espèces qui apparaissent

En combien de temps on recrée une ZH ?

Cela ne se fait pas en un clin d'œil, mais sur le long terme. Une mare, c'est déjà un début → en 1 an, il y a déjà un début de ZH recréé.

Puis nous avons terminé le débat en lisant à voix haute les mots-clés que les citoyens avaient énumérés au début sur la définition des zones humides et leurs avantages. Certaines notions ont été évoquées, et nous avons bouclés entre les avantages rendus et le lien avec les activités humaines, et comment cela affecte les valeurs environnementales :

- Les pollutions, la surpêche, le non-respect et l'endommagement des zones, la présence des déchets, la disparition de la biodiversité, ...



5. Conclusion

Delphine

Ce dernier bistr'eau au sein de ce magnifique lieu restauré qu'est la tuilerie, et concernant l'importance des zones humides, au cœur du sujet près des tourbières, nous a permis de boucler dignement le cycle des bistr'eaux, avec une intervention technique de haute qualité, et vraiment très enrichissante. Les citoyens étaient captivés, intéressés, mais semblaient aussi inquiets.

Le message a été clair, nous avons bien compris comment et pourquoi il nous faut préserver ces espaces naturels si utiles et si précieux ! **Agir pour les zones humides, c'est agir pour l'humanité et la nature !**

Le moment festif qui a suivi a permis de clôturer cette édition « bistr'eaux » 2022-2023 avec une soirée remplie de joie, de bonne humeur, de partage et de reconnaissance.

Les rappels des prochains évènements des Amis du Parc ont été faits, ainsi que l'annonce de la restitution finale de l'AAP en octobre 2023, avec les porteurs de projet.

Longue vie aux bistr'eaux !!!

